

# SICTOM DE NOGENT-LE-ROTROU

Le Journal du SICTOM

Mai 2022 - N° 27

Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Nogent-le-Rotrou  
39 communes pour 31 881 (INSEE 2019) populations connues au 01/01/2022



## Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

2021 aura vu une augmentation significative de nos tonnages collectés (voir tableau ci-dessous). Si la progression de la collecte sélective est une bonne chose, la hausse des tonnages collectés en déchèterie est très importante et pénalise nos performances. N'oublions pas que le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (STRADDET) prévoit une réduction des quantités de déchets de 15% d'ici 2025.

En 2021, nous avons valorisé 90% de nos déchets collectés. Seuls 10% de nos déchets ne bénéficient d'aucune valorisation et sont enfouis.

Pour améliorer nos performances en matière de tri sélectif, à partir du premier juillet 2022, nous passerons aux extensions des consignes de tri. Cela simplifiera notre geste de tri et tous nos emballages et papiers seront triés ! (Cf. article du feuillet).

Dans un contexte peu favorable, nos élus ont fait le choix, pour 2022, de ne pas augmenter les taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Par contre, dès 2023, nous aurons à faire face à des hausses importantes des coûts de traitement et de collectes.

De même, pour soutenir le réemploi, la réparation, l'écoconception et lutter contre les gaspillages, le SICTOM s'engagera dans une charte pour le développement de l'économie circulaire. Dans le cadre de la rénovation de la déchèterie de Nogent-le-Rotrou qui débutera à l'automne, une zone de réemploi sera créée.

Bien cordialement

➔ **BON TRI À TOUS !**

Le Président du SICTOM  
de Nogent-le-Rotrou,

**JEAN CLAUDE DORDOIGNE**

## SOMMAIRE

**Page 1**  
Le mot du Président  
Quantités de déchets collectés en 2021

**Page 2**  
L'économie circulaire

**Page 3**  
Gérer et réduire nos déchets :  
un plan pour 2023-2028 !  
Compostez !  
Les Rendez-vous Récup' 2022

**Page 4**  
Reports de collectes (jours fériés)  
Evolution du taux de TEOM

**Feuillet**  
Tous les emballages  
et les papiers se trient !  
Nouveau centre de tri :  
Trisalid à Saran  
Les erreurs à éviter

**ZOOM  
SUR**

## → Quantités de déchets collectés en 2021

En 2021, le SICTOM a collecté **21 589 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)**, soit **665 kg par habitant**. Cela représente **15,65%** de déchets collectés en plus qu'en 2020 !

Continuons  
nos efforts  
pour réduire  
nos déchets !



### ORDURES MENAGERES

**8 296** tonnes soit **252 kg** par habitant

**+0,36%**

par rapport  
à 2020

### TOTAL COLLECTÉ EN 2021

**21 589** tonnes soit **665 kg** par habitant

**+15,65%**

par rapport  
à 2020

### VERRE

**1 164** tonnes soit **36 kg** par habitant

**+2,37%**

par rapport  
à 2020

### EMBALLAGES ET PAPIERS

**1 010** tonnes soit **31 kg** par habitant

**+0,80%**

par rapport  
à 2020

### DÉCHÈTERIES

**11 119** tonnes soit **346 kg** par habitant

**+34,58%**

par rapport  
à 2020

.....

Pour tous renseignements  
Veuillez contacter :

**LE SICTOM**

Bureaux : 30 Rue Doullay - 28400  
NOGENT-LE-ROTROU

Tél. : 02 37 29 68 56

[www.sictom-nogentlerotrou.fr](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr)

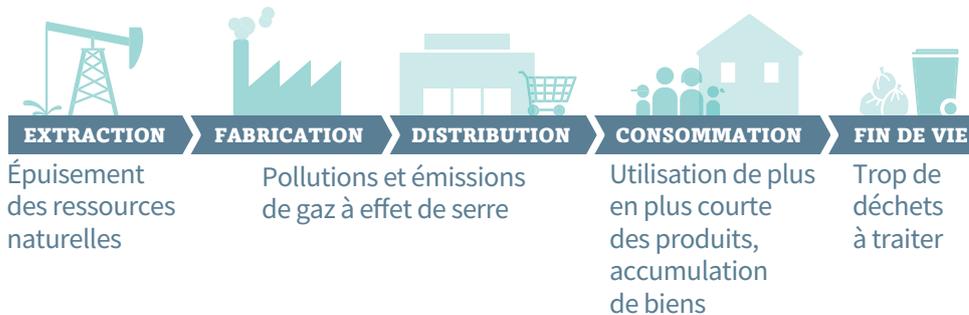
## → L'économie circulaire

Le SICTOM souhaite favoriser le développement de **l'économie circulaire** sur notre territoire. De quoi s'agit-il ? Explication de cette notion assez récente



### ➤ Le modèle linéaire atteint ses limites

Le système de production et de consommation dominant actuellement est linéaire : les ressources (matières, eau, sources d'énergie...) sont extraites, utilisées, puis consommées ou jetées... et se raréfient.



L'équivalent de **2,9 planètes** serait nécessaire si tout le monde vivait comme les français

Le problème va s'aggraver car :

- il y aura **2,5 milliards d'habitants supplémentaires en 2050**
- **La consommation de matières premières va doubler si on ne change rien**



Elle vise un modèle économique plus circulaire, avec un système dont l'objectif est de **refermer la boucle du cycle de vie d'un produit**.

Encouragée par la réglementation (loi du 10/02/2020, Code de l'environnement etc.), **cette nouvelle façon de produire et de consommer concerne tous les acteurs de la société** : citoyens, collectivités locales, administrations, entreprises, associations...

L'enjeu de l'économie circulaire est de « **faire plus et mieux avec moins** ». Le principe : **produire** des biens et des services de manière **durable**, en **limitant** la consommation et le gaspillage des **matières premières**, de **l'eau** et des **sources d'énergie**, ainsi que la production de **déchets**.

### ➤ Le principe de l'économie circulaire

#### NOUVELLES PRATIQUES DES PRODUCTEURS

• **L'écologie industrielle et territoriale**  
utilisation mutualisée des ressources (eau, énergie...) et des services (transports, lieux de travail...)

• **L'écoconception**  
conception des produits pour limiter leurs impacts sur l'environnement sur tout leur cycle de vie

• **L'économie de la fonctionnalité**  
vente de l'usage des biens plutôt que les biens eux-mêmes

#### NOUVEAUX COMPORTEMENTS DES CONSOMMATEURS

• **Consommer moins et privilégier les produits avec un label environnemental**

• **Penser collaboratif** (prêt, location, échange)

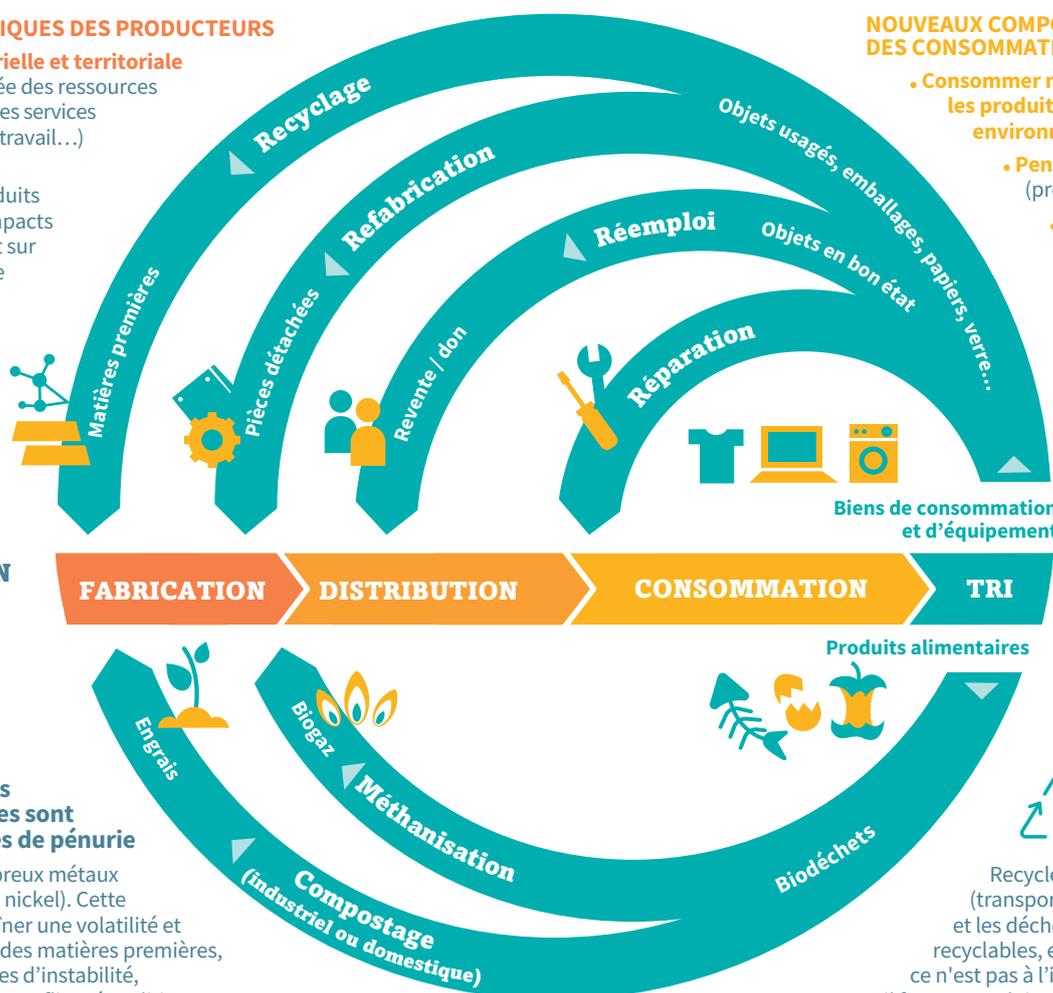
• **Utiliser durablement** (entretien, réparation)

• **Bien trier ses déchets**

#### MOINS D'EXTRACTION DE MATIÈRES PREMIÈRES

! Certaines ressources sont menacées de pénurie

C'est le cas de nombreux métaux (cuivre, argent, zinc, nickel). Cette raréfaction va entraîner une volatilité et une hausse des prix des matières premières, mais aussi des risques d'instabilité, de tensions, voire de conflits géopolitiques.



#### MOINS DE DÉCHETS ET PLUS DE VALORISATION



**Le recyclage des déchets ne suffira pas !**

Recycler consomme de l'énergie (transport, process industriels...) et les déchets ne sont pas tous recyclables, et quand ils le sont, ce n'est pas à l'infini. Par conséquent, il faut en produire moins.

Le SICTOM s'engage pour favoriser les démarches d'économie circulaire.

**Plus d'informations : [www.sictom-nogentlerotrou.fr/economie\\_circulaire](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr/economie_circulaire) et le livret « l'économie circulaire en 10 questions », ADEME**

## → Gérer et réduire nos déchets : un plan pour 2023-2028 !

Un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPD-MA) est en cours d'élaboration par le SICTOM. Il s'agit d'un document-cadre qui décrira les **orientations, les objectifs et les actions à mener en termes de gestion et de prévention des déchets** pour notre syndicat, et qui l'engagera pour les 6 prochaines années.

**Pour participer** à la concertation, contribuer en donnant votre avis ou vos idées ou participer à la mise en place d'actions, contactez-nous !

Retrouvez plus d'informations sur [www.sictom-nogentle-rotrou.fr/plpdma](http://www.sictom-nogentle-rotrou.fr/plpdma)



Plus nous réduisons nos déchets, plus nous réduisons les coûts de gestion des déchets, notre consommation de ressources et notre impact sur l'environnement !



## → Compostez !

Pour valoriser vos végétaux et déchets alimentaires, compostez !

Vous pouvez faire du compost en tas, fabriquer vous-même un composteur, ou en acheter un.

Des questions ? Contactez-nous ! Nous vous conseillons : les éléments qui se compostent, entretenir son compost, l'utiliser...

70 kg de biodéchets par habitant et par an peuvent être valorisés en pratiquant le compostage !

Plus d'informations sur [www.sictom-nogentle-rotrou.fr/composter](http://www.sictom-nogentle-rotrou.fr/composter)

Pour obtenir un composteur ou des conseils, venez au SICTOM le 1<sup>er</sup> ou le 3<sup>e</sup> mercredi du mois (9h-12h45 / 14h-19h) au 30 rue Doullay à Nogent-le-Rotrou



340 L : 10 €

620 L : 15 €

Pour vous encourager, le SICTOM vend des composteurs individuels contre une faible participation. Limité à 1 par foyer.



## → Les Rendez-vous Récup' 2022

Comme les années précédentes, l'équipe des Rendez-vous Récup' (l'Espace de Vie Sociale de Nogent-le-Rotrou, La Boîte à Outils, la Ressourcerie Récup&Co et le SICTOM) organise des **animations gratuites** et ouvertes à toutes et tous, autour du développement durable, du bricolage et du réemploi à **Nogent-le-Rotrou** :



• Mercredi 4 mai : **Des vêtements en pagaille !** Des kilos de tissus à récupérer ; de quoi vous habiller, détourner, coudre, transformer... entre 14h et

18h à la ressourcerie Récup & Co (111, rue Bretonnerie) ; participation libre

• Samedi 21 mai : **Café Couture\***



• Mercredi 1<sup>er</sup> juin : **Visite au Jardin Solstice**, pour le plaisir des yeux, la découverte de la nature et de la permaculture – de 14h à

18h ; départ de l'Espace de Vie Sociale ; inscription au 02 37 52 98 65

• Samedi 4 juin : **Café Réparation\***

• Samedi 18 juin : **Café Couture\***

• Samedi 27 août : **Café Réparation\***



Retrouvez plus d'informations et le programme sur [www.les-rdv-recup.fr](http://www.les-rdv-recup.fr)

\* entre 14h et 17h à La Boîte à Outils. Participation libre ; infos au 02 37 29 22 27 (SICTOM) ou au 02 37 52 15 95 (La Boîte à Outils)

## Samedi 16 juillet Fête de la Récup' et du bricolage

10h-minuit, 111 rue Bretonnerie  
28400 Nogent-le-Rotrou

Ateliers bricolage et créations zéro déchet ; animations ; course de caisses à savon ; buvette ; restauration ; grande soirée festive !

Pour tout renseignement sur la prévention des déchets : 02 37 29 22 27 ou [prevention@sictom-nogentle-rotrou.fr](mailto:prevention@sictom-nogentle-rotrou.fr)



## → Reports de collectes

En raison des jours fériés, certains jours de collecte seront modifiés.

La collecte du **Jeudi 26 mai 2022 est décalée** :

- ✓ au **Mardi 24 mai** pour Bellou-le-Trichard, Gémages, La Rouge, Saint-Germain-de-la-Coudre, Saint-Hilaire-sur-Erre.
- ✓ au **Mercredi 25 mai** pour Condeau, Dancé, Saint-Agnan-sur-Erre, Saint-Pierre-la-Bruyère, Souancé-au-Perche.
- ✓ au **Vendredi 27 mai** pour Chassant, Frazé, Montigny-le-Chartif, Nonvilliers-Grandhoux.
- ✓ au **Samedi 28 mai** pour Brunelles, Champrond-en-Perchet, La Croix-du-Perche, La Gaudaine, Trizay-Coutretôt-Saint-Serge, Vichères.

La collecte du **Jeudi 14 juillet 2022 est décalée** :

- ✓ au **Mardi 12 juillet** pour Bellou-le-Trichard, Gémages, La Rouge, Saint-Germain-de-la-Coudre, Saint-Hilaire-sur-Erre.

chard, Gémages, La Rouge, Saint-Germain-de-la-Coudre, Saint-Hilaire-sur-Erre.

- ✓ au **Mercredi 13 juillet** pour Condeau, Dancé, Saint-Agnan-sur-Erre, Saint-Pierre-la-Bruyère, Souancé-au-Perche.
- ✓ au **Vendredi 15 juillet** pour Chassant, Frazé, Montigny-le-Chartif, Nonvilliers-Grandhoux.
- ✓ au **Samedi 16 juillet** pour Brunelles, Champrond-en-Perchet, La Croix-du-Perche, La Gaudaine, Trizay-Coutretôt-Saint-Serge, Vichères.

La collecte du **Lundi 15 août 2022 est décalée** :

- ✓ au **Mardi 16 août** pour Saint-Denis d'Authou, Frétigny, Marolles-les-Buis, Coudreceau, La Bazoches-Gouët, Châpelle-Guillaume.

“**IMPORTANT**  
à conserver”



- ✓ au **Mercredi 17 août** pour Saint-Jean-Pierre-Fixte, Béthonvilliers, Authon-du-Perche, Thiron-Gardais, Combres, Happonvilliers.

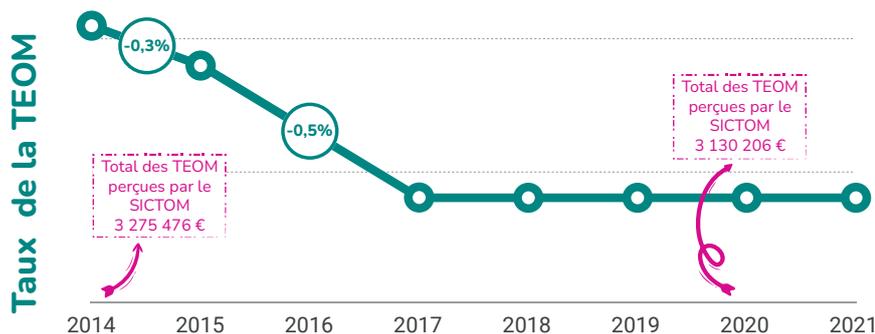
La collecte du **Mardi 1 novembre 2022 est décalée** :

- ✓ au **Lundi 31 octobre** pour Nogent-le-Rotrou, Margon.

La collecte du **Vendredi 11 novembre 2022 est décalée** :

- ✓ au **Jeudi 10 novembre** pour Ceton, Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, Miermaigne.
- ✓ au **Samedi 12 novembre** pour Nogent-le-Rotrou.

## → Évolution du taux de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)



Chaque habitant, en réduisant ses déchets et en les triant correctement, contribue à la maîtrise des coûts de gestion des déchets. C'est ainsi que l'on a pu maintenir stable le taux de la TEOM ces dernières années, et limiter notre impact environnemental.

Bien que le SICTOM n'ait pas augmenté les taux de TEOM, les bases locatives sont révisées à la hausse par l'État chaque année ce qui entraîne une augmentation de votre taxe.

Les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilées pris en charge par le SICTOM

augmentent continuellement (+10% entre 2010 et 2020).

Les services du SICTOM sont financés essentiellement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), payée par les contribuables avec la taxe foncière.

Or le taux de la TEOM, proposé chaque année aux communautés de communes par le SICTOM, a progressivement baissé de 2010 à 2017. Depuis 2017 ce taux est resté stable.

Cette évolution, décidée par les élus du SICTOM, vise à **encourager les habitants**

dans leurs démarches pour réduire les déchets et trier correctement.

Elle résulte également d'une maîtrise des coûts par le SICTOM (dépenses 2020 : 3 745 419 €).

Le compostage permet d'éviter des coûts de traitement. Les matières triées génèrent des recettes qui limitent l'augmentation du taux de TEOM.

Plus d'informations dans le rapport annuel du SICTOM : [www.sictom-nogentlerotrou.fr/rapport-annuel](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr/rapport-annuel)



Partenaires pour la réalisation de ce journal



Bulletin et Feuille du SICTOM de Nogent le Rotrou  
 Directeur de publication et rédaction : Jean-Claude DORDOIGNE. Crédit Photos : Citéo, pixabay, unsplash, Freepik. Mai 2022 n°27 - Dépôt légal à parution. Conception, Mise en page et impression : Chevillon Imprimeur - Sens

